lutter contre la douleur

Article L.1110-5 du code de la santé publique "...toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée..."

L'évolution des connaissances donne aujourd'hui des moyens importants permettant de réduire la douleur des patients. Avoir mal n'est plus aujourd'hui une fatalité. Pour prendre en charge la douleur des patients, les cliniques ont développé une politique de prise en charge qui s'articule autour de 4 grands axes :

Informer	Une information individualisée est réalisée de façon régulière par du personnel compétent auprès des patients.
Organiser	Dans certaines cliniques a été constitué une équipe douleur chargée de mettre en place les protocoles adaptés aux différentes situations cliniques, d'informer les profes - sionnels des méthodes actualisées et d'évaluer la qualité de la prise en charge de la douleur.
Adapter	Le programme de prise en charge de la douleur est adapté à chaque patient hospitalisé. Il résulte d'une approche globale centrée sur les besoins de la personne.
Evaluer	Des outils d'évaluation existent afin de mesurer la qualité de la prise en charge.

FHP FÉDÉRATION DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE

Dans cet établissement, nous nous engageons à prendre en charge votre douleur

lutter contre la douleur

contrat *d'engagement*

Dans cet établissement,
nous nous engageons à
prendre en charge
votre douleur

avoir moins mal
ne plus avoir mal
c'est **possible.**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Direction Générale de l'offre de Soins

lutter contre la douleur

vous avez peur d'avoir mal...
prévenir, traiter ou soulager
votre douleur c'est possible

Prévenir

Les douleurs provoquées par certains soins ou examens : piqûres, pansements, pose de sondes, de perfusion, retrait de drains... Les douleurs parfois liées à un geste quotidien comme une toilette ou un simple déplacement...

traiter ou soulager

Les douleurs aiguës comme les coliques néphrétiques, celles de fractures...

les douleurs après une intervention chirurgicale.

les douleurs chroniques comme le mal de dos, la migraine, et également les douleurs du cancer, qui nécessitent une prise en charge spécifique.

vous avez mal...
votre douleur, parlons-en

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ; il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer "combien" vous avez mal en notant votre douleur de 0 à 10 ou en vous aidant d'une règlette

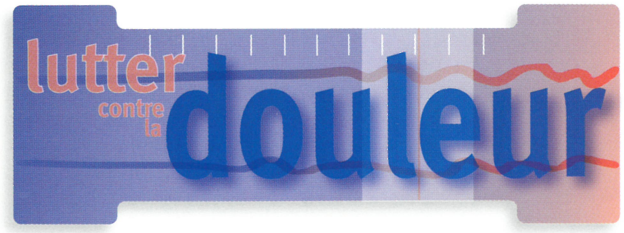

nous allons vous aider à ne plus avoir mal ou à avoir moins mal

en répondant à vos questions ;

en vous expliquant les soins que nous allons vous faire et leur déroulement ;

en utilisant le ou les moyens les mieux adaptés.

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances. La morphine est l'un des plus puissants. Mais certaines douleurs, mêmes sévères, nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent vous être proposées comme par exemple la relaxation, les massages, le soutien psychologique, la physiothérapie...

votre participation est essentielle
nous sommes là pour vous écouter, vous soutenir, vous aider